



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 67505

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la politique des pôles de compétitivité. Il lui demande pourquoi, selon un référé du 15 juin 2009 de la Cour des comptes, les objectifs d'aménagement du territoire prévalent sur ceux de compétitivité.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67505

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12157

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)